

Quelques enseignements de l'enquête 2024 / 2025 de l'APSES Alsace sur l'enseignement des sciences économiques et sociales dans les lycées alsaciens

L'académie de Strasbourg comporte **62 lycées**, dont **44 lycées publics** et **18 lycées privés** qui enseignent les SES (même si pour certains d'entre eux l'enseignement des SES ne se fait qu'en classe de Seconde Générale et Technologique (GT)).

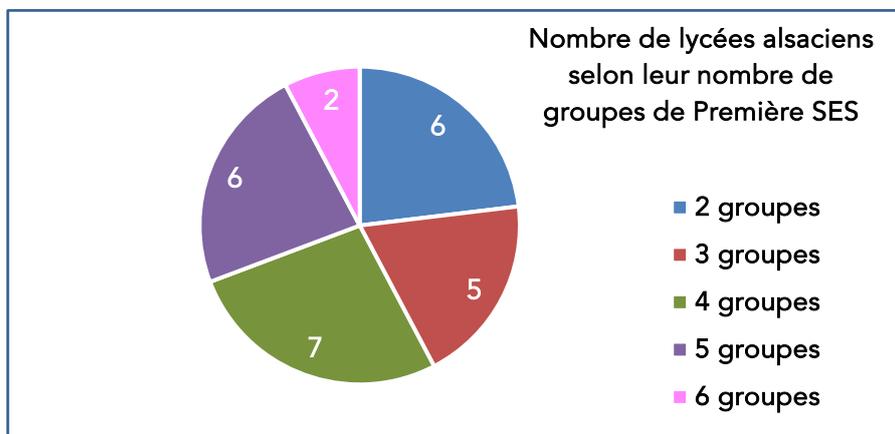
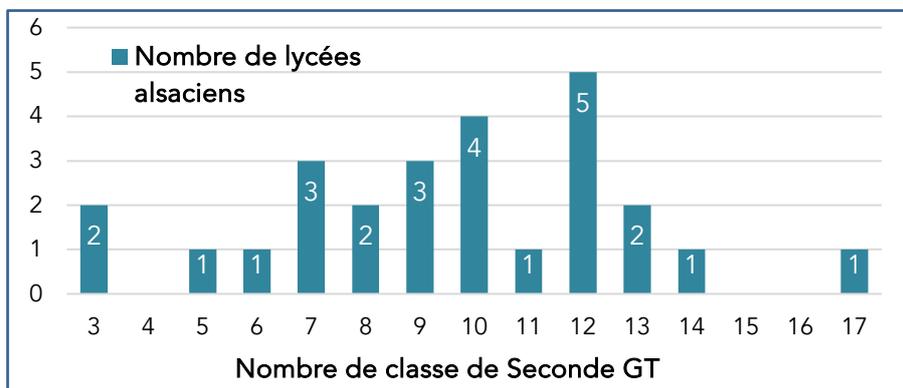
À l'automne 2024, 40 enseignant-es de SES provenant de 26 lycées différents avaient répondu à l'enquête de l'APSES Alsace. Les données de cette synthèse portent donc sur les 42% des lycées alsaciens ayant répondu à notre questionnaire (dans le détail, **57% des lycées publics** d'Alsace enseignant les SES ont répondu à l'enquête contre seulement **6% des lycées privées**).

✂ Les SES dans les lycées en Alsace

La structure et les effectifs par niveau

→ Seconde GT

La **médiane** du nombre de classes pour les 26 lycées répondants est de **10 classes** (avec un minimum de 3 classes pour les lycées de Munster et Sarre-Union et un maximum de 17 classes pour le lycée Jean Mermoz de Saint-Louis).



→ Première spécialité SES

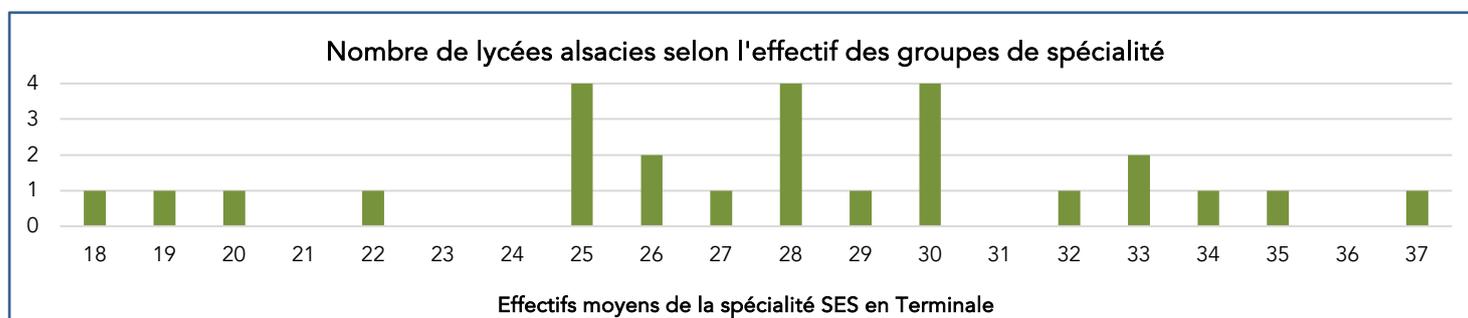
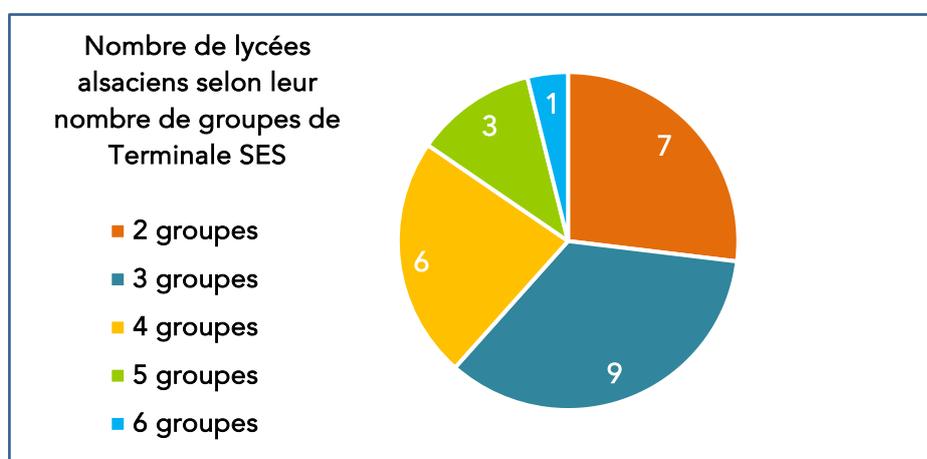
En **moyenne**, les 26 lycées ayant répondu ont **3,7 groupes** de spécialité (le plus souvent les lycées répondants ont 4 groupes de spécialité avec un maximum pour les lycées Kléber et Mermoz qui sont à 6 groupes ; et un minimum de 2 groupes pour 6 lycées).

Les effectifs : En moyenne, **29 élèves par groupe** dans les 26 lycées répondant (avec un minimum de 23 et un maximum de 35).

→ Terminale spécialité SES

En **moyenne**, les 26 lycées répondants ont **3,3 groupes** de spécialité (le plus souvent les lycées ayant ont 3 groupes de spécialité avec un maximum pour le lycée Mermoz qui est à 6 groupes ; et un minimum de 2 groupes pour 7 lycées).

Les effectifs : En moyenne, **28 élèves par groupe** dans les 26 lycées répondants (avec un minimum de 19 et un maximum de 37).



Les autres enseignements assurés par des professeurs de SES

- **Plus aucun** des 26 lycées répondants ne confient l'enseignement de l'HGGSP aux professeur·es de SES.
- Seuls **15%** des 26 lycées ayant répondu ont au moins un·e professeur·e de SES qui enseigne les **SNT**.
- Parmi les 26 lycées répondants, **20 lycées proposent l'option DGEMC**. Dans **30%** des cas l'option est enseignée par un·e professeur·e de SES.

L'enseignement de l'EMC – Dans la moitié, soit **50%** des 26 lycées répondants, les professeur·es de SES enseignent l'EMC ; principalement en Seconde (31% lycées répondants) et en Première (23%) ; et seulement 1 lycée en Terminale.

Les aménagements pédagogiques

- Dans près de **70 %** des 26 lycées répondants, les SES n'ont **pas d'aménagements pédagogiques**.
- Sur les 30% des lycées répondant ayant des aménagements pédagogiques en SES, c'est principalement en Terminale (5 lycées) et en Seconde (3 lycées) ; seulement 1 lycée a des aménagement en Première.

La place des professeurs de SES dans les lycées alsaciens

→ **Les équipes de SES** : Dans un **petit tiers** (31%) des 26 lycées répondants, l'équipe de SES est composée **4 collègues** de SES (en moyenne 3,6 collègues composent l'équipe de SES avec un maximum de 7 collègues au lycée Kléber ; et un minimum de 2 collègues dans 6 lycées).

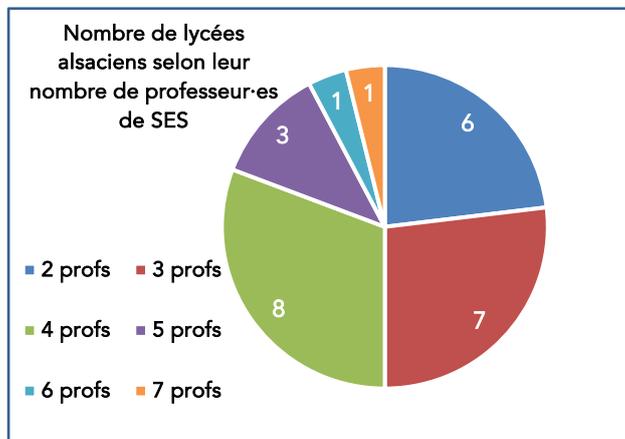
→ **Conseil d'administration** : Dans près de **54%** des 26 lycées répondant, au moins un·e professeur·e de SES siège au **CA**.

→ **Professeur·e principal·e** : Dans près de **81%** des 26 lycées ayant répondu au moins un·e professeur·e de SES est **PP** (principalement en Seconde (dans près de 54% des lycées répondants) ainsi qu'en Terminale (46%) ; seul 1 lycée déclare un·e professeur·e de SES étant PP en Première).

→ **Les contractuel·les** : Seul le lycée Laurent de Lavoisier à Mulhouse déclare avoir un·e collègue contractuel·le.

→ **Les TZR** : Dans près de **58%** des 26 lycées ayant répondu l'équipe est constituée d'au moins un TZR.

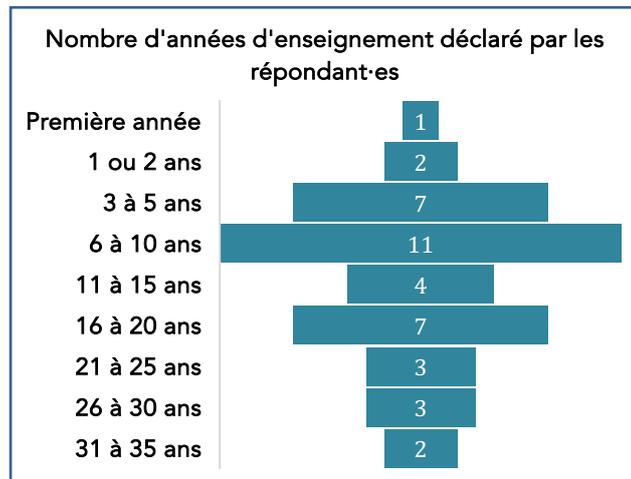
→ **Postes fixes** : En moyenne on dénombre **2,6 postes fixes** par établissement parmi les 26 lycées répondants.



✂ Statut et conditions de travail des enseignants de SES en Alsace

Postes fixes et contractuels en SES

- **46%** des répondant·es à l'enquête déclarent être **TZR**. Parmi eux, 2 collègues TZR déclaraient être sans affectation au moment de l'enquête.
- **2 collègues** déclarent être **stagiaire**.
- **52,5%** des répondant·es enseignent **depuis moins de 15 ans**.
- **55%** des collègues répondant·es ont **3 à 4 classes de Seconde en charge** (au maximum un collègue déclare suivre 6 classes de Seconde et au minimum 4 collègues déclarent ne pas enseigner en Seconde).
- **45%** des collègues répondant·es ont **1 groupe de Première** dans leur service ; **25%** ont **2 groupes** de Première (**27,5%** des collègues répondant·es déclarent n'avoir **aucun groupe** de Première).
- **60%** des collègues répondant·es ont **1 groupe de Terminale** dans leur service ; **15%** ont **2 groupes** de Terminale (**22,5%** des collègues répondant·es déclarent n'avoir **aucun groupe** de Terminale).



Les missions annexes

- Dans **19%** des lycées ayant répondu, au moins un·e collègue de SES s'occupe du **numérique** (réfèrent ; administrateur·rice MBN ou Pronote).
- Dans **15%** des lycées ayant répondu, au moins un·e collègue de SES s'occupe du harcèlement (réfèrent harcèlement, notamment pHAre). Nous n'avons pas posé de question sur l'EVARS (l'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité).
- Dans **19%** des lycées ayant répondu, au moins un·e collègue de SES s'occupe de l'orientation (réfèrent·e orientation, cordées de la réussite, etc.).